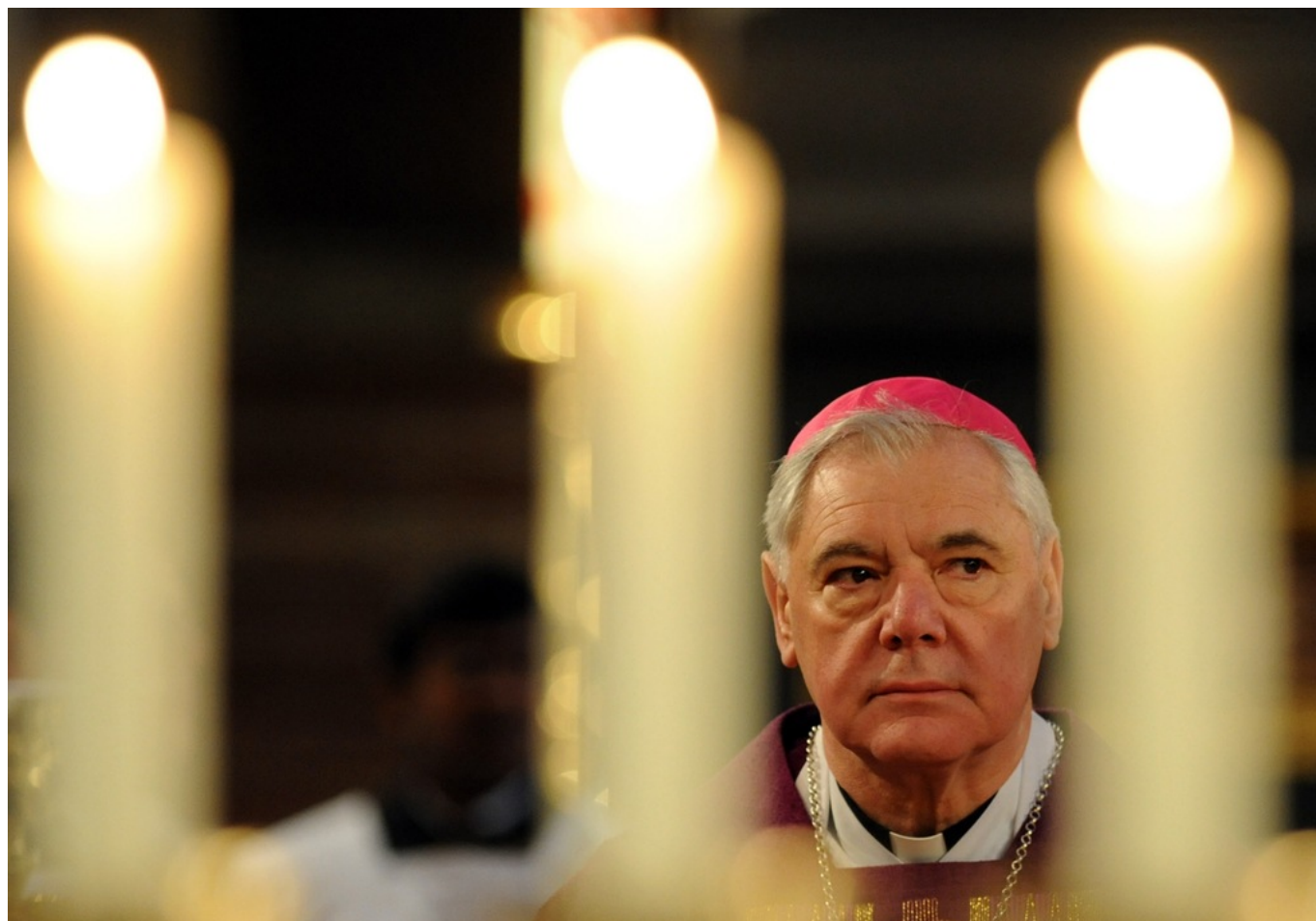


## Une commission pour faciliter la lutte contre la pédophilie

Author : Louis-Mériadec Kercosquer

Categories : [Brèves](#), [Riposte Catholique](#), [Rome](#)

Date : 13 novembre 2014



Le Pape François, dans la lutte contre la pédophilie qu'il prolongé à la suite du pontificat de Benoît XVI, vient de créer une nouvelle structure consacrée uniquement à l'examen des cas de prêtres accusés de *delicta graviora*. Ce groupe d'étude, rattaché à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, sera composé d'évêques et de cardinaux qui ne seront pas nécessairement membres de la Congrégation : ce détachement a été souhaité par le Pape et le cardinal Parolin afin d'alléger le travail de la session ordinaire de la Congrégation, qui était fréquemment confrontée, jusqu'à quatre ou cinq occurrences par mois, à des accusations mensongères portées contre des prêtres.